

# CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Qui se tiendra en Mairie le mardi 31 mars 2026 à 19h00**

## ORDRE DU JOUR

### **1) INFORMATIONS DIVERSES**

### **2) DÉCISIONS PRISES EN VERTUE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT**

### **3) ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE**

- Nomination du secrétaire de séance
- Arrêt du Procès-Verbal de la séance du 20 mars 2026
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des conseillers délégués
- Délégation du Conseil Municipal au Maire
- Délégation de fonctions et signature des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués
- Création et composition des commissions
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs
- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Désignation d'un conseiller de défense
- Droit Individuel à la formation des élus (DIF)
- Proposition des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

### **4) AFFAIRES GÉNÉRALES**

- Régularisation foncière Impasse des cascades
- Régularisation foncière du terrain du camping
- Modification Convention de mise à disposition d'un terrain de 60 m<sup>2</sup> pour le Fort de la Batterie
- Nomination des Représentants des collectivités membres de l'Agence France Locale (AFL)

### **5) FINANCES**

- Vote des taux d'imposition 2026

### **6) RESSOURCES HUMAINES**

- Révision des tarifs et intégration de trois nouveaux process relatifs aux interventions de Cdg sur les dossiers de retraite CNRACL

### **7) FÔRET COMMUNALE :**

- Nomination des garants de la commune pour les coupes affouagères